

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Etudes genre et travail social

Code T.TS.SO359.MAP752.26	Type de formation *				☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
	☒ Bachelor	☐ Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre					
☒ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres					
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps					
☐ module spécialisé		☒ semestre d'automne						
			☐ Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langue(s)**
12 ECTS ☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Mobiliser des connaissances en études genre, plus spécifiquement dans les approches écoféministes et décoloniales.
- Se situer par rapport à différentes problématiques sociales écoféministes et décoloniales telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social.
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles de transformer les pratiques professionnelles vers davantage de justice sociale et environnementale.
- Mener une enquête de type « récit de vie environnemental ».

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20^e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale¹ en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés, de chaque époque². C'est ainsi par exemple que des thématiques différencialistes des rapports de genre font reposer la légitimité des femmes à accéder à la profession (des célibataires surtout, peu voire pas rémunérées) sur le concept de « maternité sociale » au début du 20^e siècle. Dans un autre contexte historique, les années 1970, le travail social promeut des fonctionnements autogérés et collectifs visant l'instauration de rapports égalitaires et, dans la prolongation des luttes et revendications féministes, des travailleuses sociales mettent sur pied des initiatives réservées aux femmes (par exemple des groupes de rencontre et de formation, des centres de santé, des maisons pour 'femmes battues') dans l'objectif de soutenir la réappropriation par les femmes du pouvoir sur leurs propres vies. Dans le contexte contemporain, des approches académiques et militantes écoféministes et décoloniales proposent une critique des rapports de pouvoir instaurés et développés au sein des systèmes capitalistes, coloniaux et patriarcaux ainsi que des modalités alternatives de relations au vivant³. Ce module d'approfondissement en études genre a pour objectif de familiariser à ces approches et de se demander si et le cas échéant comment elles contribuent à renouveler les pratiques en travail social.

Afin d'explorer et de réfléchir aux approches écoféministes et décoloniales, le module propose quatre modalités pédagogiques :

- 1) Des cours ex-cathedra portant sur ces approches ;
- 2) Leur approfondissement dans le cadre d'un séminaire qui se réalisera en deux temps, et en groupes d'étudiant·es. Dans un premier temps, les étudiant·es présenteront un article. Dans un deuxième temps, ils et elles réaliseront et analyseront à l'aide de concepts vus en cours de module un « récit de vie environnemental », qui donnera lieu à une présentation notée en fin de module lors de deux journées de colloque interne.
- 3) Des présentations et ateliers d'acteurs de terrain travaillant dans des approches écologiques et du travail social.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation comprend :

- Une présentation orale de groupe lors du colloque de fin de module soit les **lundi 30 novembre et mardi 1^{er} décembre 2026 (semaine 49)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Rendre un travail écrit individuel présentant le récit de terrain analysé avec les outils conceptuels vus en cours du module, pour le **lundi 22 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il ou elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

¹ La justice sociale est en effet centrale dans le travail social défini comme « une pratique professionnelle et une discipline [qui] promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social ». Définition internationale du Travail Social : https://www.ifsw.org/wp-content/uploads/ifsw-cdn/assets/ifsw_111716-6.pdf

² Modak, M., Martin, H. & Keller, V. (2013). Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, 32, 4-13. <https://doi.org/10.3917/nqf.322.0004>

³ Voir par exemple la Charte pour un travail écosocial en Suisse : <https://avenirsocial.ch/fr/brochure/charte-pour-un-travail-ecosocial-en-suisse/>

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant·e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours.

Nom de la ou du responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle